

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2017

Présents :

BACHETTE Laurence, CANON Cécile, DOYELLE Olivier, MANENT Vincent, MONTOIS Jacques, MOUTIEZ Sabine, NOTTEBAERT Fabrice, PLANCQ Gérard, SAGNIER Jérôme, VANDEWALLE Eglantine, WAELPUT Lionel, HUMEZ Bernard.

Absents excusés : OMIETANSKI Bernard.

Absents : DUHEM Désirée, MESUROLLE Hélène.

Secrétaire : DOYELLE Olivier.

Séance ouverte à 08h10, sous la présidence de monsieur PLANCQ Gérard, 2^{ème} adjoint.

A l'ouverture de la séance monsieur le 2^{ème} adjoint procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Justificatif du caractère d'urgence :

Monsieur le 2^{ème} adjoint, PLANCQ Gérard, informe les membres du conseil que ce conseil municipal extraordinaire à caractère d'urgence fait suite à la démission de Mme DUHEM Désirée de son poste de maire, et de Mme MESUROLLE Hélène de sa fonction de 1^{ère} adjointe.

Ce conseil municipal extraordinaire est réalisé à caractère d'urgences pour ce qui concerne les obligations de bon fonctionnement de la mairie et de son environnement (signature des paies des agents communaux, remplacement de vitrage sur un bâtiment communal suite à du vandalisme, signature de bons divers type essence pour les véhicules communaux et achat de matériels divers), validation de la rentrée scolaire 2017-2018 (plage de piscine, nouveaux rythmes scolaires), décision concernant les emplois saisonniers (nombre, heures à effectuer, tâches), travaux de restauration des sanitaires dans l'école (primaire) à réaliser avant la rentrée scolaire, démarrage de travaux de voirie en partenariat avec Lille Métropole Habitat (arrêtés divers).

Approuvé à l'unanimité.

Election du Maire :

Après lecture de la procédure, lu par M. DOYELLE Olivier, M. HUMEZ Bernard, membre le plus âgé du conseil municipal, constate que le quorum est atteint, pour l'élection à bulletin secret il nomme 2 assesseurs, M. WAELPUT Lionel et Mme MOUTIEZ Sabine, M. HUMEZ demande qui est candidat au poste de maire, M. MONTOIS Jacques se propose.

Résultats du vote après dépouillement : 11 voix pour, 1 abstention.

Monsieur MONTOIS Jacques est proclamé maire par M. HUMEZ Bernard.

Election des Adjointes :

Monsieur le maire, propose d'élire les adjointes, il propose également de porter le nombre d'adjointes à 4, il demande si une liste d'élus est composée pour l'élection des adjointes, après un moment de réflexion, Mme BACCHETTE Laurence propose sa liste composée de 5 personnes (Mme BACCHETTE Laurence, M. DOYELLE Olivier, M. MANENT Vincent, M. PLANCQ Gérard, M. HUMEZ Bernard).

Résultats du vote après dépouillement :

BACCHETTE Laurence : 12 voix

DOYELLE Olivier : 12 voix

MANENT Vincent : 12 voix

PLANCQ Gérard : 12 voix

HUMEZ Bernard : 0 voix

Monsieur le maire, proclame Mme BACCHETTE Laurence 1^{ère} adjointe, M. DOYELLE Olivier, MANENT Vincent, et PLANCQ Gérard, adjoints au maire, tous élus à l'unanimité.

Les commissions affectées aux adjoints seront prochainement communiquées à la population.

Délégations aux conseillers municipaux :

Monsieur le maire, propose également de donner 3 délégations à des conseillers municipaux afin de renforcer les équipes d'adjoints:

Mme VANDEWALLE Eglantine, délégation, Budget Finances,
M. SAGNIEZ Jérôme, délégation, Communication,
Mme CANON Cécile, délégation, Animation, Fêtes et Cérémonies.
Approuvé à l'unanimité.

Indemnités des Elus :

Monsieur le Maire propose d'attribuer les indemnités de la façon suivante :

Mairie 38% de l'indice brut 1022, indice majoré 826
Adjoints 14,5% de l'indice brut 1022, indice majoré 826
Conseillers délégués : 4,5% de l'indice brut 1022, indice majoré 826.

Monsieur le maire, propose de les mettre au vote.
Approuvé à l'unanimité.

Délégations de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire, demande un vote concernant l'article L2122 du CGCT, lui attribuant 23 délégations de signature pour le fonctionnement quotidien de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 09h17